


# POUR DES MOYENS À LA HAUTEUR DES BESOINS !

Entre impréparation et manque de moyens matériels et humains la rentrée 2020 est à haut risque. Le contexte sanitaire est toujours marqué par l'épidémie de COVID-19, mais cette perspective n'a pas été anticipée par le gouvernement pour qui la priorité est de reprendre les attaques sociales sur les retraites, l'assurance chômage, la fonction publique. Il est pourtant hors de question de revivre une période de télé enseignement qui n'a fait qu'accroître les inégalités. Mais sans aucun moyen supplémentaire, sans volonté réelle de protéger personnels et élèves, le risque d'être à nouveau dans cette situation est important.

**pour faire face à la crise sanitaire et réduire les effectifs de classe**

## LA CGT EDUC'ACTION REVENDIQUE



Des tests de dépistage réguliers pour l'ensemble des personnels et des élèves, mais aussi pour toute la population, et des moyens humains pour les effectuer, afin d'éviter des mesures trop restrictives.

Un recrutement de titulaires, très massif et en urgence, pour l'enseignement, l'entretien, la vie scolaire, les services sociaux et médico-scolaires, recrutement qui passe par la titularisation sans conditions de tous les précaires, ainsi que des stagiaires 2019.

Des moyens de protection sanitaires gratuits, aux normes et en nombre suffisant pour tous.te.s: masques FFP2 et chirurgicaux, savon et gel hydro-alcoolique, produits virucides, installations en plexi, constitution de stocks afin d'être prêts en cas de rebond de l'épidémie, pour les personnels et les élèves, mais également pour toute la population.

La création d'un véritable statut dans la Fonction Publique pour les AESH et leur titularisation à temps plein doublée d'une réelle formation initiale et continue.

La gratuité complète des masques et du matériel de protection pour tous les personnels, mais aussi pour les élèves et l'ensemble de la population.

Des consignes claires et appliquées avec transparence lors des cas de suspicion de COVID.

La protection des personnels fragiles et de ceux qui ont à leur foyer une personne fragile face au COVID, en ne leur imposant pas un retour sur leur lieu de travail.

Le renforcement des moyens et des prérogatives des CHSCT, de la médecine de prévention, des assistants de prévention ainsi que l'application du Code du travail en matière de santé dans l'éducation nationale (suppression et évaluation des risques professionnels, plans de prévention...).

Une annulation de toutes les suppressions de postes et de fermetures de classe

Avec une épidémie toujours présente il faut des maxima de classe à 10 élèves de l'école au lycée, maxima qui pourront repasser à 15 élèves par classe, et moins en REP et REP+ si la situation s'améliore.

SYNDIQUEZ VOUS ! RENSEIGNEZ VOUS !  
[www.education7627.fr](http://www.education7627.fr)